

Règlement

24 Heures d'ALBI

6 et 7 Juin 2015

Championnats Nationaux



3^{ème} édition



PARTENAIRES PRINCIPAUX



Table des matières

Article 1 – ORGANISATION

Organisation	3
Accès	3
Horaires	3
Accueil	4
Programme	4

Article 2 - TITRES ATTRIBUES ET MODALITES

Championnats Nationaux - Titres	5
Championnats Nationaux - Modalités	5
Championnat Départementaux	5

Article 3 – INSCRIPTIONS -FRAIS D'ENGAGEMENT

Pré-inscription	6
-----------------	---

ARTICLE 4 - DEROULEMENT DE L'EPREUVE

Départ et Arrivée	7
Mesurage du circuit	7
Parcours	7
Ravitaillement	8
Chronométrage	8

ARTICLE 5 - REPAS, HEBERGEMENT

Repas	9
Hébergement	9
Camping –Cars	9
Camping	9

ARTICLE 6 - CONDITIONS GENERALES

Assurance	10
Droit à l'image	10
CNIL	10
Litiges	10
Sécurité, assistance, responsabilité	10
Acceptation Règlement	10



ARTICLE 1 – ORGANISATION

Organisation

Le Comité d'organisation **ALBI24H** est membre d'Athlé Tarn passion (ATP) affilié à la fédération Française d'Athlétisme (FFA). Son Siège Social est :

Chez Mr THIRIOT Didier - 2 rue des BRUS - 81160 – St JUERY

Lieu de l'épreuve : Stadium Municipal d'ALBI

Accès :

Train : Toulouse Matabiau puis train TER jusqu'à Albi

Route : Depuis Toulouse par autoroute A68 ou Rodez par RN 88

Le 19 Mars 2014, le bureau fédéral de la FFA décide officiellement de confier l'organisation de la 25ème édition des

Championnats Nationaux des 24 heures à ALBI.

Epreuve individuelle de course à pied limitée à 160 participants, Championnats et Open avec une réserve complémentaire de 20 concurrents, ouverte aux athlètes hommes et femmes, licenciés FFA ou non licenciés, dans les catégories : Espoirs, Séniors et Vétérans.

Les catégories d'âge :

Espoirs H et F (1995-1993), Sénior H et F (1992-1976), V1 H et F (1975-1966), V2 H et F (1965-1956), V3 H et F (1955-1946) V 4 H et F (1945 et Avant).

Un départ unique sera donné le :

Samedi 6 Juin à 10 Heures Place Sainte Cécile dans le centre ville.

Horaires



Départ du Stadium à 9H 10 très précises pour rejoindre par Bus le départ situé au pied de la cathédrale Sainte Cécile, classée au patrimoine Mondial de l'UNESCO.

Accueil

Les heures d'ouverture de l'Accueil situé au Stadium Municipal d'Albi

Vendredi 5 Juin : 12 h 00 à 19 h 00

Samedi 6 Juin : 07 h 00 à 08 h 30

Programme

Vendredi 5 Juin

12 h 00 à 19 h 00 remise des dossards

20 h 00 : Pasta party pour les athlètes et accompagnants (selon réservation)

Samedi 6 Juin

06 h 30 : Petit déjeuner (selon réservation)

07 h 00 : Remise des dossards

09 h 10 : **Départ groupé en Bus pour le départ Place Sainte Cécile**

09 h 40 : Briefing Coureurs

10 h 00 : Départ de l'épreuve avec un premier passage sur la ligne de pointage à environ 3500 mètres

Dimanche 7 Juin

07 h 00 : Petit déjeuner accompagnateurs (selon réservation)

10 h 00 : Arrêt de la course

12 h 00 : Remise des récompenses





13 h 30 : Vin d'honneur et buffet de clôture



Article 2 - TITRES ATTRIBUES ET MODALITES

Championnats Nationaux – Titres



Les Championnats Nationaux des 24 heures de course à pied sur route (Médailles or, argent, bronze par catégorie) attribueront les titres :

-  Champion National masculin (toutes catégories confondues) ;
-  Championne Nationale féminine (toutes catégories confondues) ;
-  Champion National masculin V1 – V 2 – V3 – V4
-  Championne Nationale féminine V1 – V2 – V3 – V4

Nota : Il n'y a pas de titre décerné pour les espoirs masculins et féminins

Championnats Nationaux – Modalités

Ne pourront être classé aux Championnat Nationaux 2015 que les athlètes qui remplissent les conditions suivantes :

-  être licencié FFA compétition dans un Club Français pour la saison 2014-2015,
-  réussir une distance minimale de 120 km pour les hommes et 100 km pour les femmes

Pourront prétendre aux différents titres de Champion National les athlètes qui auront satisfait aux critères cités ci-dessus et qui seront de nationalité Française.

La participation d'athlète étranger est règlementée par les règlements généraux de la FFA.

Les participants aux Championnats Nationaux devront obligatoirement porter le maillot de leur Club, au minimum durant la 1ère heure et sur la dernière heure de course. Le non respect de ce règlement entraînera un déclassement du participant.

Championnat Départementaux

Les athlètes licenciés FFA compétition du département concourent pour les titres officiels de Champion départemental suivant les critères du Comité Départemental d'Athlétisme consultable sur le site : <http://cd81.athle.com/>

Article 3 – INSCRIPTIONS -FRAIS D'ENGAGEMENT

Les Championnats Nationaux sont réservés aux athlètes licenciés Athlé compétitions qui seront prioritaires pour l'engagement sur cette épreuve de 24 heures.

Les inscriptions définitives se feront en tenant compte des performances réalisées sur 100 km ou 24 heures en 2013, 2014, ou 2015 en plein accord avec le Département des compétitions FFA.

La Course Open est ouverte aux athlètes non-licenciés sur présentation d'un certificat médical datant de moins d'un an à la date de l'épreuve et portant la mention « athlétisme ou course à pied en compétition » ainsi qu'aux titulaires du pass-running, des licenciés athlé running et entreprise, des licenciés FSCF, FCGT, UFOLEP portant la mention athlétisme, et aux licenciés compétitions des FF de Triathlon, de course d'orientation et de pentathlon moderne. (Conformément à la loi 99.223 du 23 mars 1999).

Les frais d'engagement donnent droit au repas de clôture et cadeau(x) souvenir(s).

50 € jusqu'au 4 Mai 2015 - 60 € du 5 au 20 Mai 2015

Les Accompagnateurs et les autres personnes devront réserver et régler auprès de l'organisation, la Pasta-Party, les repas et petits déjeuners.

Les inscriptions sont à réaliser directement auprès de l'organisateur



Clôture des inscriptions Mardi 20 Mai 2015.

Pré inscription :



en ligne sur le site : www.albi24h.com ou klikego.com



par courrier : Mr THIRIOT Didier – 2 Rue des Brus – 81160 - St JUERY

Email : didier.thiriot2@orange.fr Tel: 07.87.78.77.23 /05.63.45.45.02 (le soir)

Par souci de sécurité, les handisports fauteuils ne peuvent pas être acceptés.



SEULS les dossiers COMPLETS seront PRIS en COMPTE.

Bulletin d'inscription émargé, paiement effectué, copie de la licence ou certificat médical valable daté de moins d'un an. La date de la POSTE faisant foi.

Attention : En cas de non participation à l'épreuve, votre inscription ne vous sera remboursée que contre présentation d'un document justifiant un cas de force majeure qui devra être envoyé au plus tard le 30 Mai 2015. (Cachet de la poste faisant foi) à l'adresse d'envoi des bulletins d'inscription.


Les chèques seront encaissés, 7 jours avant l'épreuve soit le 30 Mai 2015.

ALBI24Heures - chez THIRIOT Didier – 2 rue des BRUS – 81160 - St JUERY


Contacts : mail * didier.thiriot2@orange.fr - mobile : 07.87.78.77.23 - site : www.albi24h.fr

ARTICLE 4 - DEROULEMENT DE L'EPREUVE

Départ et Arrivée

 **Départ** : Il sera donné le samedi 6 juin à 10 heures Place sainte Cécile dans le centre Ville à environ 2200 mètres du circuit.

Les concurrents partiront du stadium d'Albi pour le départ Place sainte Cécile par des bus de l'Agglomération de l'Albigeois

 **Arrivée** : L'épreuve s'arrêtera le Dimanche 7 Juin à 10 heures au signal sonore du juge officiel.


Mesurage du circuit

- La veille ou le matin de l'épreuve, le parcours sera mesuré par les juges arbitres après la mise en place des barrières ou autres moyens techniques.
- L'organisation installera des marques tous les 100 mètres.
- L'arrivée sera jugée par les chronométreurs et la société informatique au poste de contrôle.
- Un coup de pistolet sera donné par le starter 1 minute avant la fin des 24 heures.

 **- Un deuxième coup de pistolet indiquera la fin de l'épreuve.**

- Lors des 5 dernières minutes, les 3 premiers de chaque sexe seront pris en charge par des officiels et accompagnés jusqu'à la fin de l'épreuve. (ces officiels devront se tenir dans le sillage des athlètes).
- Dans le dernier quart d'heure, l'organisation mettra en place un jury qui sera positionné tous les 100 mètres et veillera à la pose et la sécurisation des témoins de marque, jusqu'au passage des juges officiels qui mesureront exactement la distance parcourue après le dernier passage de la ligne.
- 20 minutes avant la fin de l'épreuve, l'organisation remettra un témoin en bois numéroté (correspondant au N° de dossard) à chaque concurrent qui le posera au sol ainsi que son dossard, dès le 2^{ème} coup de pistolet marquant la fin de la course.
- Pour les athlètes ne se trouvant pas sur le circuit au moment du signal sonore final, il sera pris en compte le dernier pointage du concurrent avant son arrêt et se verra classé avec la mention abandon.

Parcours

 **Circuit** : Parcours de 1015 m environ, implanté dans l'enceinte du Stadium Albi.

 **Profil et revêtement :**

Circuit totalement plat et entièrement éclairé, WC hommes et femmes jouxtant le parcours, salles de repos et de soins dans les locaux municipaux pour le confort des athlètes.
Le revêtement est constitué de 600 mètres de bitume et de 400 mètres de piste tartan.

 **Accompagnateurs :**

A pied ou en vélo, ils sont strictement interdits sur le circuit ainsi que dans la zone de ravitaillement pendant toute la durée de l'épreuve et les officiels de l'épreuve seront chargés de contrôler.

La circulation sur le parcours sera interdite, et seuls les véhicules de sécurité et de l'organisation pourront avoir accès au parcours.

ALBI24Heures - chez THIRIOT Didier – 2 rue des BRUS – 81160 - St JUERY

Contacts : mail * didier.thiriot2@orange.fr - mobile : 07.87.78.77.23 - site : www.albi24h.fr

Ravitaillement

Ravitaillement Organisation :

- Il sera adapté à l'épreuve et assuré pendant toute la durée de la course par l'organisation. Dès le départ des produits sucrés, salés, liquides, chauds et froids seront mis à disposition.
- Les athlètes se serviront eux mêmes aux tables, ou conformément aux règlements de l'IAAF, pourront être servis par une personne qu'ils auront préalablement désignée.
- Cette personne devra porter un badge au N° identique au dossard de l'athlète.

Ravitaillement Personnel :

- Chaque coureur, Licencié ou Open disposera d'un espace de 1 mètre sous tente, avec table et chaise.
- Aucun ravitaillement ne pourra être porté aux coureurs en dehors des zones définies.

Chronométrage

Système de pointage :

- Il se fera par puces électroniques fixées à la chaussure, le passage sur tapis dans la zone de captage déclenchera la comptabilisation du tour.

Dossards :

- La FFA fournira 2 jeux de dossards par athlète concourant pour le championnat National, l'organisation fournira les dossards des catégories Open.
 - Un dossard devra être positionné sur la poitrine et l'autre dans le dos. Ces dossards devront être visibles en permanence et dans leur intégralité. Nom des partenaires non masqué, sous peine de disqualification.
- Le deuxième jeu de dossard est destiné pour une tenue de rechange.

Classement Officiel :

- A chaque passage, le concurrent pourra voir sur un écran de contrôle, le nombre de tours, le kilométrage et le classement.

Une vérification des pointages informatiques sera réalisée toutes les heures par les juges arbitres et les résultats seront ensuite affichés sur des panneaux situés à proximité du circuit.

L'affichage des différents documents relatifs à l'épreuve sera réalisé par l'organisation sur des panneaux qui seront installés à proximité du parcours et accessibles à tous.

Réclamation :

- En cours d'épreuve, l'athlète pourra poser réclamation auprès des juges arbitres.
- En fin d'épreuve, l'athlète pourra également porter réclamation pendant 30 minutes après l'affichage des résultats validés par les juges arbitres.
- Un jury d'Appel sera constitué pour examiner et statuer tout litige éventuel.

ALBI24Heures - chez THIRIOT Didier – 2 rue des BRUS – 81160 - St JUERY

Contacts : mail * didier.thiriot2@orange.fr - mobile : 07.87.78.77.23 - site : www.albi24h.fr

ARTICLE 5 - REPAS, HEBERGEMENT

Repas

Pasta party : le vendredi 5 Juin à 20 h 00 sur le site (à réserver à l'inscription)

Repas accompagnateurs : les repas sont à réserver sur le bulletin d'inscription du coureur.

Vin d'honneur et buffet : Le Dimanche Midi 7 juin après la remise des récompenses à partir de 13 h30. (Inclus dans les droits d'inscription pour les coureurs), à réserver à l'inscription pour les accompagnateurs.

Buvette sur site : Crêpes, saucisses, sandwichs, frites, boissons chaudes et froides.

Hébergement

Gymnase sur le site : il sera à disposition des coureurs et accompagnants du vendredi 5 juin jusqu'à la fin de l'épreuve (amener matelas et duvets).

Renseignements : Office de tourisme d'Albi - www.albi-tourisme.fr

Tarn Réservation Tourisme - www.tarn-reservation.fr

Partenariat avec l'Hôtel Ibis Budget :

6 Rue Castelginest, 81000 Albi

Tel : 0 892 684 016 ou 05 63 36 27 29

Se signaler comme participant de la course Albi24h pour bénéficier des conditions tarifaires.

Gîtes à proximité et hébergement de groupe possible : nous contacter.

Camping -Cars :

Un emplacement dédié à proximité du circuit permettra le stationnement à partir du Vendredi après-midi 14 heures.

Camping :

En fonction des possibilités selon accord Mairie



ATTENTION :

Prévoir vos réservations à l'avance car la période du mois de juin est une forte période touristique pour Albi, ville classée au Patrimoine mondial de l'UNESCO.

Article 6 –CONDITIONS GENERALES

Assurance

La FFA par l'intermédiaire d'une société de courtage ou assurances (a i a c) a souscrit un contrat d'assurance de « responsabilité civile » auprès de la sauvegarde, sous le N° Z157020.002R pour les organisateurs et bénévoles.

Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à la licence, et il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.

Par son engagement, chaque coureur déclare être personnellement assuré et dégage la responsabilité des organisateurs pour tout accident physiologique survenant pendant l'épreuve ou en découlant.

Droit à l'image

L'organisation se réserve le droit d'exploiter les images photographiques et les reportages vidéo réalisés pendant l'épreuve dans le but de promouvoir « Albi24H ». En vous inscrivant vous renoncez votre « droit à l'image ».

CNIL

Conformément à la loi « informatique et liberté », du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant.

Litiges

En cas de litiges sportifs, seul les juges arbitres seront habilités à prendre une décision.

Sécurité, assistance, responsabilité

En cas de force majeure, de catastrophe naturelle ou de toute autre circonstance mettant en danger la sécurité des concurrents, les organisateurs se réservent le droit d'annuler l'épreuve sans que les concurrents puissent prétendre à un quelconque remboursement.

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de défaillance due à un mauvais état de santé ou en cas de vol ou dégradation.

Acceptation Règlement

Chaque concurrent inscrit et participant à l'épreuve déclare avoir pris connaissance du présent règlement et en accepte toutes les clauses.



Toute l'équipe ALBI24H vous souhaite une très bonne course